



## **Réseau Régional des PAT**

### **Fiche de capitalisation - SOUS-PLÉNIÈRE ANIMATEURS**

**Objectif :** Cette sous plénière vise à faire de l'interconnaissance entre les animateurs de PAT en Occitanie et à partager des expériences sur les sujets suivants : la mobilisation des acteurs, la pérennisation de la concertation et la transversalité dans la gouvernance.

Cette séance a débuté par un brise-glace pour représenter la répartition géographique des PAT, et notamment identifier « les voisins ». Ensuite, les échanges se sont déroulés sous la forme d'un cercle Samoan avec 4 personnes au centre.

#### **1 – Comment organisez-vous la mobilisation des acteurs dans votre PAT ?**

Les témoignages ont montré la diversité des méthodes de concertation. Ces échanges entre acteurs se mettent en place durant la phase d'émergence, ce qui permet généralement d'aboutir sur la gouvernance du PAT. Finalement, l'objectif est de pouvoir cibler les enjeux du territoire liés à l'alimentation, pour donner lieu à un plan d'action pertinent au regard des besoins et des acteurs du territoire.

Lors des échanges, nous avons eu les témoignages d'animateurs représentant diverses structures : SCIC, syndicat mixte, communauté d'agglomération, Pays, PETR. Ce qui a des conséquences sur les méthodes de mobilisation des acteurs. Les institutions et les associations sont rapidement sollicitées et intégrées aux discussions. D'autres publics peuvent être plus difficiles à mobiliser comme les élus et/ou les citoyens ou les agriculteurs. En effet, selon les structures territoriales la mobilisation est plus ou moins facile : les communautés d'agglomérations sont dites « inconnues » des agriculteurs, et un autre témoignage explique qu'il peut y avoir des « concurrences » vis-à-vis des débouchés en circuit court dans la ville-centre pour les PAT en zone péri-urbaine.

Une partie des animateurs sont passés par les actions pour pouvoir mobiliser. Ils ont pu expliquer que leur démarche consiste à valoriser les projets déjà existants ou en cours d'émergence. De ce fait, ils ont pu impliquer ces acteurs et être rapidement dans l'opérationnel. Par la suite, d'autres partenaires ont été associés « par capillarité », ce qui conduit à élargir le tour de table et avoir une approche plus transversale. Pour quelques PAT, certains axes ou groupes de projet sont animés par des partenaires.

Pour certains, la phase d'émergence a nécessité un temps de recherche des partenaires (courriers aux élus pour avoir des référents, interconnaissance avec l'ensemble des acteurs, lien avec d'autres PAT...). Ce travail conséquent a permis de mettre en œuvre une concertation assez large rapidement. A la suite, des groupes de travail ou des instances de concertation (CODEV par exemple) ont permis de structurer les échanges et donner lieu à un plan d'action. Pour valoriser les échanges, il semble intéressant de pouvoir concrétiser le PAT par de l'opérationnel, montrant l'intérêt de ce temps de concertation.

Les échanges ont permis de soulever la difficulté pour mobiliser les agriculteurs. Il apparaît alors que les territoires ruraux et/ou porteurs de marques de territoires ne soient pas confrontés de la même manière à cette difficulté. Plusieurs leviers d'action ont été présentés :

- L'eau est une thématique qui les touche. Une animation peut être mise en place à partir de ce sujet ;
- Le respect de la saisonnalité qui a un fort impact sur leur disponibilité ;
- Proposer des animations « à l'ancienne » avec des réunions/café et des sujets concrets (installation, transmission...).

## **2 – Comment organiser la concertation et la faire vivre dans la durée ?**

Les concertations restent attractives pour les acteurs, puisqu'elles mènent à la rédaction du plan d'action du PAT. Une fois arrivée à la phase opérationnelle, la concertation entre acteurs semble passer au second plan. En raison de la longue durée des phases de préfiguration, beaucoup de témoignages montrent que les parties prenantes ont tendance à poser le sac une fois les mesures décidées, le travail sur la mise en œuvre et son suivi semble presque secondaire, pensé comme un pur problème de logistique. Plusieurs témoignages évoquent la création ou la pérennisation de groupes de travail thématiques. Ces commissions peuvent se réunir régulièrement (annuel, trimestriel...). La concrétisation par la mise en œuvre d'actions semble aussi être un levier pour garder la mobilisation des partenaires. De plus, une animation ludique et dynamique semble nécessaire pour garder la mobilisation des partenaires. Un témoignage montre aussi l'intérêt de mélanger les acteurs pour les faire travailler et les sensibiliser à des sujets qu'ils ne connaissent pas.

Pour effectuer ce travail, les financements du plan de relance ont été une aide importante. La question est maintenant de pouvoir trouver d'autres dispositifs. Quelle que soit la méthode, les chargés de mission ont appuyé la nécessité d'avoir un temps d'animation pour pouvoir faire perdurer les échanges avec les partenaires. Les animateurs ont donc insisté sur le besoin d'avoir des moyens pour pérenniser ce temps de travail.

Dans le cadre des superpositions de territoires qui sont assez fréquentes, l'articulation des stratégies peut être un moyen de ne pas sur solliciter les partenaires, et de gagner du temps d'ingénierie. Il est aussi important de faire le lien avec d'autres schémas territoriaux comme les CLS. Un des intervenants a évoqué la solution de conventions entre territoires autour des questions alimentaires comme moyen de gagner du temps en proposant aux nouveaux des solutions éprouvées

### **Financement**

Les participants ont interrogé la pérennité du financement de l'animation. Certains arrivent à autofinancer, notamment grâce à la titularisation. Pour d'autres, le manque de moyens peut conduire à décrédibiliser le PAT si les moyens ne permettent pas de le faire vivre sur le territoire (actions et animation).

Les échanges ont conduit à chercher des leviers d'action face à cette situation. Les réseaux inter PAT semblent être un moyen intéressant de regrouper les acteurs et faciliter le déploiement des PAT. Par ailleurs, certains PAT et acteurs des territoires identifient la situation comme un « retour à la normale », avant le Plan de Relance. Cela implique une veille et ingénierie financière à déployer pour aller se positionner sur d'autres sources de financements (se pose toujours la question de la pérennité et du « mode projet »). Dans ce cadre plusieurs points ont été soulevés :

- Rôles autres dispositifs et complémentarité à aller chercher, « PAT + autre chose », PAT + santé, etc.
- Rôle FEADER, LEADER, dans les territoires ruraux
- Rôle des complémentarités territoriales, le cas échéant (avec GAL, avec PNR...)
- Sujet controversé, les compensations agricoles : piste ?

### **Difficulté de mobilisation des agriculteurs**

Les agriculteurs semblent avoir une vision pessimiste du PAT, ce qui engendre un manque de mobilisation très dommageable, car les agriculteurs sont au centre de nombreux sujets et que les réflexions entre agriculteurs sont souvent très productives et opérationnelles. Cette limite est souvent très liée aux caractéristiques du territoire qui détermine la dynamique agricole. Par exemple :

- Difficulté de mobilisation pour certains territoires en filières longues, très structurées
- Certains territoires agricoles plus « traditionnels », pour lesquels les sujets innovants du PAT (ex bio) sont parfois mal vus

- Manque d'animation agricole sur certains territoires (vis-à-vis des agriculteurs, voire des structures d'accompagnement (CA, CIVAM...). Quel rôle du PAT ?
- Mobilisation forte dans certains territoires – cas d'un territoire où « animation agricole à l'ancienne » (courriers, réunions, café...)

Un participant a posé la question du rapport à avoir au monde agricole. Faut-il un contact direct, ou relayé par le réseau partenarial (CA, CIVAM, etc.) ?

- o Les PAT se basent souvent sur l'expertise des structures d'accompagnement pour construire les actions sur le monde agricole ;
- o Une question sur l'image de l'EPCI pour l'agriculteurs (moins bonne que celle d'un PETR, selon un participant) > constat d'une mobilisation satisfaisante des agriculteurs en n'ayant volontairement pas mis en avant l'EPCI pour les phases de concertation (*prix à payer politique*)

**Quelques exemples de dispositifs qui permettent de mobiliser des agriculteurs :**

- Marques Valeur Parc PNR > mise en réseau, création communauté, ambassadeurs
- Marques départementales
- Aires d'alimentation de captage, avec agences de l'eau > enjeu fortement mobilisateur des agri et opportunités financières intéressantes
- PSE avec EPCI...
- Cas des élus agriculteurs qui propose un potentiel de mobilisation souvent plus grand

**Conclusion**

Au moment de conclure, les questions et remarques suivantes ont été soulevées par les participants :

- Difficulté des territoires périurbains pour travailler les circuits courts, avec le fort appel sur des zones de consommation et flux plus grands
- Difficulté de la coexistence de plusieurs dispositifs, qui peuvent parfois léser le PAT
- Intérêt de s'appuyer sur les forces du territoire / du porteur, les sujets déjà travaillés, etc. (ex. travail historique vis-à-vis des parents d'élèves)
- Question sur la place du PAT vis-à-vis des acteurs, notamment selon la taille (ex. département) : être au contact des faiseurs, ou plutôt sur de la mise en lien, impulser des choses ?